

L'an deux mille dix-sept,

Nombre de Membres : 18

Le : 30 mars à 16h

En Exercice : 18

Présents : 14

Votants : 15

Le Comité Syndical du SCoT du Pays du Chinonais,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de l'Île-Bouchard sous la
présidence de **Monsieur Hervé NOVELLI**.
Date de convocation : 24 mars 2017.

PRÉSENTS :

MME. Isabelle PAIN

MM. Christophe BAUDRY – Claude BORDIER – Jean-Vincent BOUSSIQUE – Bernard
CHÂTEAU – Jean-Luc DUPONT – Michel FERRAND – Denis FOUCHÉ – Didier GODOY – Jean-
Pierre LOIZON – Gilles MORTIER – Hervé NOVELLI – Christian PIMBERT – Daniel POUJAUD

OBJET :

Composition commission
SCoT/Environnement

Absents excusés avec procuration :

MME. Florence BOULLIER représentée par Christian PIMBERT

Absents excusés :

MM. Michel AUBERT – Serge MOREAU – Bernard THIVEL



Monsieur POUJAUD, responsable de la commission SCoT/Environnement, présente la note
proposée par le groupe de travail de la commission SCoT lors de sa réunion du 23 janvier 2017.

Il est proposé que la composition de la commission SCoT suive le schéma suivant :

- * Pour la CC de Chinon, Vienne et Loire :
 - 5 représentants élus,
 - 1 représentant technique.
- * Pour la CC Touraine, Val de Vienne :
 - 5 représentants élus,
 - 1 représentant technique.
- * 1 représentant de la DDT afin de garantir le respect de la loi et l'implication de l'État en
amont de la procédure.

La commission SCoT/Environnement est pilotée par un élu référent qui doit être désigné parmi
les membres du Bureau du Pays.

Les représentants élus des CC sont des **volontaires** issus en premier lieu du comité syndical du
Pays du Chinonais ou, le cas échéant, des élus des communautés de communes (membres ou
non du conseil communautaire).



Le Comité Syndical du SCoT,

Entendu l'exposé réalisé en séance et l'avis proposé par le groupe de travail de la commission
SCoT,

Exprime l'accord du Syndicat Mixte du Pays du Chinonais concernant la composition de la
commission SCoT/Environnement.

Et après avoir fait un appel à manifestation d'intérêt au sein du comité syndical, propose la
composition ci-après :

- ✓ CC de Chinon, Vienne et Loire :

- * M. Claude BORDIER,
 - * M. Jean-Vincent BOUSSIQUET,
 - * M. Yves DESBLACHES,
 - * M. Denis FOUCHÉ,
 - * M. Lionel HÉGRON,
 - * Mme Laura HIGNET (représentante technique).
- ✓ CC Touraine, Val de Vienne :
- * M. Jean-Pierre LOIZON,
 - * M. Serge MOREAU,
 - * M. Christian PIMBERT,
 - * M. Daniel POUJAUD,
 - * M. Bernard THIVEL,
 - * Mme Émilie ANTHOINE (représentante technique).



H. Novelli

Pour extrait conforme,
Le Président,
Hervé NOVELLI

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-
Préfecture de Chinon

Le : 10/04/17

Publié

Le : 10/04/17